PRÉFÈTE
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amiens, le 29 juin 2022

POINT SUR LA SITUATION SANITAIRE

La **reprise épidémique** s'intensifie dans la Somme, et sur tout le territoire métropolitain, dans un contexte de hausse prononcée du recours au dépistage.
Le taux d'incidence sur une semaine glissante dans la Somme s'élève ainsi à 611 cas pour 100 000 habitants au 25 juin. Il **progresse de plus de 50 % en une semaine.**
Ce taux atteint 599 cas pour 100 000 habitants dans les Hauts-de-France et 732 sur le territoire français. Il est en augmentation pour l'ensemble des classes d'âge et notamment parmi les plus de 65 ans pour lesquels le risque de développer une forme grave demeure élevé.

À l'hôpital, dans les services d'urgences, à l'échelle régionale, la hausse du nombre de passages de patients infectés par le virus s'accompagne dorénavant d'une hausse du nombre d'hospitalisations. Le nombre de patients en réanimation reste néanmoins relativement stable avec 22 lits occupés au niveau régional.

Dans ce contexte, il est nécessaire de **rappeler à tous les recommandations de santé publique** en vigueur, en particulier lors des rassemblements, activités, réunions et déplacements susceptibles de donner lieu à un brassage de population ou lors de contact avec des personnes fragiles.
Le port du masque est ainsi fortement recommandé dans les lieux de promiscuité importante, dans les lieux dans lesquels le respect des gestes barrières est limité ainsi que dans les lieux clos mal aérés/ventilés.
La mise à disposition de gel hydro-alcoolique est également conseillée à l'entrée et à la sortie des transports, des lieux de travail et des établissements recevant du public.

Il est par ailleurs recommandé, notamment lorsque les gestes barrières n'ont pas pu être pleinement respectés, de se tester dans une logique d'auto-surveillance, via la réalisation régulière d'autotests.

La préfète de la Somme tient à rappeler que **la vaccination reste essentielle** dans la prévention de la contamination, de la transmission et des formes graves de la maladie.
À ce titre, il est important que chaque personne veille à disposer d'un schéma vaccinal complet et à jour, et plus particulièrement les personnes les plus à risque de développer une forme grave du COVID (personnes âgées, personnes malades ou immunodéprimées).

Ainsi, une quatrième dose est ouverte aux personnes immunodéprimées et aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois, ainsi qu'aux personnes âgées de 60 ans et plus dont la dernière injection remonte à plus de six mois.
Toutes les informations relatives à la vaccination contre le COVID sont consultables à l'adresse : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins

Par ailleurs, la vaccination est désormais assurée par la médecine de ville et les officines de pharmacie. Les coordonnées des professionnels assurant la vaccination sont à retrouver sur le site : https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html

Service communication et représentation de l'État

Tél : 03 22 97 81 48
Mél : pref-communication@somme.gouv.fr

PrefectureSomme @Prefet80

51, Rue de la République
80000 Amiens